



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 janvier 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 5 janvier 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Président de la République du Soudan, Omer Hassan Ahmed al-Bashir, a promulgué, le 4 janvier 2018, un décret présidentiel par lequel il a prolongé le cessez-le-feu unilatéral sur tous les théâtres d'opérations militaires jusqu'au 31 mars 2018. Cette décision vise à instaurer un climat propice à la reprise des négociations avec les derniers mouvements rebelles sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Omer Dahab Fadl **Mohamed**

